



FQCE - Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Editée conformément aux exigences du décret 2022/748 du 29 avril 2022

BOSTIK ACRYL PARQUET BOIS EXOTIQUE

Date de révision 18-déc.-2023
Remplace la version : 02-sept.-2023

Nom du produit BOSTIK ACRYL PARQUET BOIS EXOTIQUE
Produit(s) couvert(s) 30605047
Code générique/code-barres 4008373117468

I. Qualités et caractéristiques environnementales du produit – (pour toutes les références)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :	Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)
Substances dangereuses Substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes (Liste ANSES)	Ce produit ne contient pas de substances dangereuses
Perturbateurs endocriniens (liste ANSES)	Ne contient pas de perturbateurs endocriniens

II. Qualités et caractéristiques environnementales des emballages

Critères	
Emballage	cartouche
Volume / poids de l'emballage	300
Unité de mesure	mL

Les informations communiquées dans cette fiche par BOSTIK reflètent l'état actuel de nos connaissances à la date de rédaction de ce document. Elles s'appuient sur les données transmises par nos fournisseurs.

Les mentions négatives n'étant pas requises selon la loi AGEC, les champs des caractéristiques concernées n'apparaissent pas.